

Bulletin d'inscription

Intitulé de la formation.....
Dates..... Code programme.....
Durée..... Votre contact à Groupe Formation.....

Entreprise

Raison sociale.....
Adresse n°..... Rue.....
Code postal..... Ville.....
Téléphone..... Télécopie.....
E-mail.....
Activité.....
Effectif..... Code Naf..... N° Siret.....
Responsable de l'inscription.....
Adresse d'envoi de la convocation (si différente).....
.....

Stagiaire(s)

M^{me}, M^{lle}, M..... Prénom..... Né(e) le.....
Adresse personnelle.....
Tél. : E-mail :
Fonction..... Niveau d'études.....
Catégorie professionnelle
Ouvrier Employé Technicien
Agent de maîtrise Cadre Dirigeant d'entreprise

M^{me}, M^{lle}, M..... Prénom..... Né(e) le.....
Adresse personnelle.....
Tél. : E-mail :
Fonction..... Niveau d'études.....
Catégorie professionnelle
Ouvrier Employé Technicien
Agent de maîtrise Cadre Dirigeant d'entreprise

M^{me}, M^{lle}, M..... Prénom..... Né(e) le.....
Adresse personnelle.....
Tél. : E-mail :
Fonction..... Niveau d'études.....
Catégorie professionnelle
Ouvrier Employé Technicien
Agent de maîtrise Cadre Dirigeant d'entreprise



Bulletin d'inscription

Conditions générales de vente

Une inscription est considérée comme définitive à réception du présent bulletin d'inscription accompagné de l'acompte de 30 % du montant du stage. Tout stage commencé est dû en totalité.

Toute annulation par le client doit être notifiée par écrit. Pour toute annulation, moins de dix jours francs avant le début du stage, le montant de l'acompte restera exigible à titre d'indemnité forfaitaire. Ce montant pourra être porté au crédit du client si l'inscription se reporte sur la même session de formation programmée dans l'année en cours. Si aucune session n'est organisée dans l'année civile en cours, l'acompte restera acquis à Groupe Formation. L'acquittement de ce dédit ne pourra être imputé sur le montant de la participation à la formation professionnelle.

En cas de paiement effectué par un OPCA (organisme paritaire agréé), il appartient à l'entreprise de s'assurer de la prise en charge des frais de formation par l'organisme qu'elle aura désigné. Dans le cas d'une prise en charge partielle, l'entreprise s'acquittera de la différence.

Dans le cas où le nombre de participants serait pédagogiquement insuffisant pour le bon déroulement de la session, Groupe Formation se réserve le droit d'annuler la formation au plus tard une semaine avant la date prévue.

Facturation et règlement

L'entreprise employeur du stagiaire (voir au recto)

Autre (Organisme paritaire collecteur agréé, siège social...)

Raison sociale

Adresse

N° téléphone Contact

Le participant

Coût du stage (nets de TVA)..... € x stagiaires =

Frais annexes (nets de TVA) =

Acompte 30 % (stagiaires pris en charge par leur entreprise)

Chèque : Banque Date

à libeller au nom de Groupe Formation

Net dû

Observations

Nom et qualité du signataire

Fait à le

Signature

Cachet de l'entreprise



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DE GRENOBLE



Groupe Formation :
7 rue Hoche 38000 Grenoble - France
Tél. (33) 4 76 28 29 30 - Fax (33) 4 76 28 29 78
www.grenoble.cci.fr

GF/DO015 J

